



Prémices
Présentation d'ébauches de créations

MODE D'EMPLOI DE PRÉMICES 2022

| Préambule

Affluences souhaite améliorer son accompagnement des compagnies de Bourgogne-Franche-Comté dans leur démarche de création artistique sur le territoire. À ce titre le réseau propose l'organisation d'une journée complémentaire à « **la Grande Affluences** », par un second temps de présentation de projets « **Prémices** ».

« **Prémices** » a pour vocation de faire découvrir des projets à l'état d'ébauche (dont la première présentation publique aura lieu au plus tôt en septembre 2023).

Les **10 compagnies sélectionnées** présenteront une esquisse de leur prochaine création et partageront leurs besoins en production à des coproducteurs, partenaires, lieux de diffusion, lieux de fabrique de Bourgogne-Franche-Comté ou de l'extérieur de la région.

Cette journée se tiendra à **Chalon-sur-Saône (71) au début du mois d'octobre 2022**.

Affluences et ARTIS sont partenaires dans l'organisation de cette journée.

En fonction des candidatures recueillies, nous ouvrirons également cette journée à des **projets invités de réseaux extérieurs**.

1 | Les conditions · une compagnie – un membre du réseau

Pour être présentée à « Prémices 2022 », toute compagnie ayant un projet devra trouver un membre du réseau à jour de sa cotisation. Elle doit être établie en région Bourgogne-Franche-Comté et être détentrice d'une licence d'entrepreneur de spectacles, ou à défaut être en cours d'obtention ou de renouvellement.

Le rôle de l'accompagnant : soutenir le projet artistique au stade débutant dans sa démarche de candidature et sa construction (en termes de production) en vue de sa présentation à « Prémices ».

2 | La fiche de compagnonnage

Elle comportera les informations qui donneront à voir le projet dans son ensemble.

La fiche de compagnonnage est à remplir en ligne sur le formulaire suivant :

<https://forms.gle/9wppwE7N7wRfNVjzk6>

Elle sera le support sur lequel s'appuieront les membres du réseau pour effectuer la présélection.

3 | Temporalité

- **Mi-avril 2022** : envoi des fiches de compagnonnage à tous les membres du réseau ; le lien vers le formulaire pour la fiche sera également disponible pour les compagnies sur le site d'ARTIS.
- **17 mai** : date butoir de retour des fiches « Prémices »
- **21 mai** : envoi de toutes les fiches aux membres du réseau, via Wetransfer
- **Assemblée générale en visioconférence, début juin 2022** :
 - 10h-12h** : assemblée générale, mise en place du nouveau CA
 - 12h-12h30** : choix du bureau parmi le nouveau CA
 - 14h-16h** : Présentation possible des projets par les accompagnants, puis vote de tous les membres du réseau pour la présélection via une plateforme de vote en ligne.
 - À partir de 16h** : validation de la sélection par le CA, en présence d'ARTIS. ARTIS n'aura qu'une voix consultative et ne participera pas au vote.

4 | Méthode de sélection

Une première sélection des projets portés par les membres se fera par le **vote à «bulletin secret»** de tous les adhérents, via la plateforme numérique Balotilo.

Les éventuels projets émanant de réseaux extérieurs ne seront pas soumis au vote.

Pour faciliter cette sélection, nous invitons les adhérents à préparer leur vote en utilisant les **critères suivants** :

- Qualité artistique globale du projet (écriture, innovation, distribution, exigences...)
- Cohérence et la qualité de conception du projet (artistes, techniciens, accompagnants, administration...)
- Production envisagée (partenariat, résidences, diffusion...)
- Faisabilité technique et financière du projet
- Pertinence pour la compagnie dans son parcours
- Viabilité estimée du projet et de la compagnie
- Contenu et présentation du dossier

...et tous les autres critères qui sembleraient pertinents.



Prémices
Présentation d'ébauches de créations

5 | La journée de présentation

Les compagnies choisissent le mode de présentation de leur projet avec leur parrain : présentation orale du projet, lecture de texte...

20 minutes de présentation par projet, « sur table », suivi d'une discussion, d'échanges sur l'état d'avancement du projet, les recherches de résidences, de financements, de préachats...

ARTIS proposera pour ceux qui le souhaitent une journée de préparation à la présentation de projets en septembre.

Un ordre de passage sera établi.

Aspects financiers : ces projets ne feront pas l'objet d'aide financière à la diffusion.

Vous pouvez retrouver le mode d'emploi pour « Prémices » sur le [lien suivant](#).